

APPEL À CANDIDATURE

AGIR CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION

ARDENNES

Le 16 octobre 2015, c'est la **journee nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire**. VALODEA, la 2C2A et le SMICTOM d'Auvillers-les-Forges lancent un appel à candidature commun : « Agir contre le gaspillage alimentaire dans la restauration ».

Objectif national : réduire de moitié le gaspillage d'ici à 2025

En France, 20 kg d'aliments par an et par habitant en moyenne, sont jetés à la poubelle : 7 kg d'aliments encore emballés et 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés...

Ainsi, 30% des denrées alimentaires sont gaspillées entre la production et la consommation. Les perspectives ne sont pas encourageantes, car si rien n'est fait, le gaspillage alimentaire pourrait augmenter de près de 40 % dans les dix prochaines années. Cette journée est l'occasion de mobiliser tous les acteurs afin d'atteindre l'objectif fixé.

Mobilisation forte pour VALODEA, la 2C2A et le SMICTOM d'Auvillers-les-Forges :

Dans le cadre de leur plan départemental et leurs programmes locaux de Prévention, VALODEA, la 2C2A et le SMICTOM d'Auvillers-les-Forges se sont engagés à faciliter la mise en place d'actions visant à réduire la production de déchets et notamment le gaspillage alimentaire. Ainsi, de nombreuses actions sont menées sur le département pour sensibiliser les citoyens ardennais à la réduction du gaspillage alimentaire.

Appel à candidature « Agir contre le gaspillage alimentaire dans la restauration »

Les ménages ne sont pas les seuls concernés par le gaspillage alimentaire. **Les professionnels de la restauration génèrent en moyenne 230g de denrées alimentaires perdues par repas servi***. Il est donc essentiel d'une part, de sensibiliser les professionnels à cette problématique et de les accompagner dans la mise en place d'actions permettant de réduire ce gaspillage. Parallèlement à ce constat, la réglementation concernant les gros producteurs de biodéchets évolue et précise notamment qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, tout producteur ou détenteur de 10 tonnes par an de biodéchets, doit en assurer le tri à la source en vue d'une valorisation organique (Art. R. 543-226 du code de l'environnement).

L'appel à projet « Agir contre le gaspillage alimentaire dans la restauration » vise donc à **accompagner 15 professionnels de la restauration traditionnelle et gastronomique dans la mise en place d'une action visant à réduire le gaspillage alimentaire et ainsi réduire leur production de biodéchets.**

**Source : agriculture-gouv.fr.*

Opération « Gourmet bag »

Cette action a été initiée par la DRAAF Rhône-Alpes et consiste à **proposer aux clients des « Gourmet bag » à la fin de leur repas pour de leur permettre**



de terminer leur dégustation à la maison et moins gaspiller ! VALODEA, la 2C2A et le SMICTOM d'Auvillers-les-Forges s'appuient donc sur les outils et l'expérience de la DRAAF Rhône-Alpes pour **proposer aux restaurateurs ardennais un accompagnement à la mise en place de ce service.**

Modalités de l'appel à candidature :

PRINCIPE : Proposer aux clients des « Gourmet bag »

OBJECTIF : Permettre aux clients de terminer leur dégustation à la maison pour moins gaspiller !

PEUVENT CANDIDATER :

Les restaurants implantés sur le département des Ardennes qui proposent une cuisine traditionnelle ou gastronomique.

CE QUI EST PROPOSÉ :

- Expérimentation sur 6 mois
- Mise à disposition des boîtes à emporter
- Communication discrète mais efficace dans l'enceinte du restaurant et dans la presse
- Estimation des quantités emportées par les clients
- Enquête de satisfaction auprès des clients
- Réflexion avec le restaurateur sur la continuité, et recherche d'autres pistes d'amélioration

POUR CANDIDATER, IL FAUT :

Compléter et renvoyer à l'adresse suivante, la fiche d'inscription et la lettre d'engagement téléchargeables sur valodea.fr.

VALODEA

Appel à candidature «Lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration»

13 rue Camille Didier

08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

ou par mail : prevention@valodea.fr

Remettre ces éléments avant le 16 novembre 2015, cachet de la poste faisant foi.

Le règlement complet de l'appel à candidature est également téléchargeable sur valodea.fr

Plus d'informations sur le gaspillage alimentaire sur : www.agriculture.gouv.fr/anti-gaspi

Toute l'actualité de VALODEA sur le site www.valodea.fr (rubrique « A la Une ») et sur la [page Facebook de VALODEA](#).

[CONTACTS]

Technique – Virginie DRUART - Animatrice du Plan Départemental de Prévention - Tél. 03 24 55 65 23 – Fax : 03 24 55 52 07 - virginie.druart@valodea.fr

Presse – Laure FONTAINE - Chargée de communication - Tél. 03 24 55 50 31 - laure.fontaine@valodea.fr